CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES

HOTELS EN VILLE

SOMMAIRE

1. POURQUOI UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES ? 3

1.1 NOTRE INTENTION 3
1.2 CE QUE CELA SIGNIFIE CONCRÈTEMENT 3

2. NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX 4

2.1 NOTRE PHILOSOPHIE D'ACHAT 4
2.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX À RESPECTER POUR TOUT ACHAT 4
2.3 À QUOI S'ENGAGENT LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS UNE DÉCISION D'ACHAT 5
2.4 À QUOI S'ENGAGENT NOS FOURNISSEURS 5

3. RÉFÉRENTIELS, OUTILS ET PROCESSUS D'ACHAT 7

3.1 NOS RÉFÉRENTIELS DE RÉFÉRENCE 7
3.2 NOS OUTILS DE MISE EN ŒUVRE 7
3.3 PROCESSUS D'ACHAT PAR TYPE DE BESOIN 8

4. ATTENTES RÉCIPROQUES VIS-A-VIS DE NOS FOURNISSEURS 9

4.1 CE QUE NOUS ATTENDONS DE NOS FOURNISSEURS 9
4.2 CE QUE HOTELS EN VILLE S'ENGAGE À FAIRE 10
4.3 POINTS DE VIGILANCE CONTRACTUELLE 10

5. CHECK-LISTS D'ÉVALUATION PAR TYPE D'ACHAT 11

5.1 CHECK-LIST – PRODUITS DE PETIT-DÉJEUNER 11
5.2 CHECK-LIST – PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE 11
5.3 CHECK-LIST – LINGE ET BLANCHISSERIE 12
5.4 CHECK-LIST – MOBILIER, DÉCORATION, ÉQUIPEMENTS 12
5.5 CHECK-LIST - POUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES / ÉLECTROMENAGERS 12

6. RISQUES À PRÉVENIR (ISSUS DE L'ATELIER HEV) 13

7. GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES 14

7.1 RESPONSABILITES CLÉS 14

7.2 OUTILS DE PILOTAGE 14

7.3 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPI) POUR LES ACHATS RESPONSABLES 14

7.4 SUIVI ET TRANSPARENCE 15

1. POURQUOI UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES ?

1.1 NOTRE INTENTION

Chez Hotels en Ville, nous considérons chaque acte d'achat comme un engagement éthique, stratégique et environnemental.
Acheter, c'est choisir : des produits, des partenaires, mais aussi des impacts, des valeurs, et une manière de faire de l'hôtellerie.

Cette politique a pour but de guider l'ensemble des collaborateurs et partenaires de notre collection dans des pratiques d'achat cohérentes avec :

- notre raison d'être : transmettre l'art de recevoir avec sens, exigence et engagement ;
- notre charte éthique et RSE, partagée par tous nos hôtels ;
- nos labels de durabilité (Ecolabel européen, Green Globe).

1.2 CE QUE CELA SIGNIFIE CONCRÈTEMENT

1. Créer de la valeur globale

   Nos décisions d'achat doivent créer de la valeur économique, sociale, environnementale et relationnelle, à court et à long terme.

2. Co-construire des relations durables

   Nous privilégions les relations de confiance, stables, transparentes, et fondées sur des objectifs partagés avec nos fournisseurs.

3. Donner un cadre clair aux équipes

   Cette politique est un repère opérationnel pour toutes les personnes amenées à acheter, référencer, recommander ou valider un produit ou service au nom d'Hotels en Ville.

4. Progresser collectivement

   Notre politique d'achats responsables est vivante : elle s'adapte, s'enrichit et se déploie avec les retours du terrain, les évolutions réglementaires et les attentes sociétales.

2. NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1 NOTRE PHILOSOPHIE D'ACHAT

Chez Hotels en Ville, les achats ne relèvent pas uniquement d'un enjeu économique ou logistique. Ils reflètent nos choix en matière :

- d'éthique et d'exemplarité,
- de durabilité environnementale,
- de cohérence entre notre discours et nos pratiques,
- et de qualité de service dans la durée.

Nous voulons faire de nos décisions d'achat un levier positif, aligné avec nos engagements RSE, nos clients, nos équipes, nos territoires et notre image.

2.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX À RESPECTER POUR TOUT ACHAT

Tous les achats doivent s'appuyer sur les principes suivants :

1. Transparence
    - Le processus de sélection des fournisseurs doit être clair, traçable, et documenté.
    - L'outil Astore, promu par Hotels en Ville, constitue la plateforme de référence pour les achats récurrents, garantissant la centralisation, la conformité et la transparence.
2. Équité
    - Aucun favoritisme, passe-droit ou décision personnelle ne peut justifier le choix d'un fournisseur.
    - Les fournisseurs doivent être mis en concurrence lorsque cela est possible (notamment pour les achats ponctuels, significatifs et non référencés).
3. Responsabilité
    - L'impact environnemental, les conditions sociales de production, la provenance, la durabilité, et l'usage des produits doivent être pris en compte à chaque étape.

4. Cohérence
    - Les choix d'achat doivent être compatibles avec nos labels (Ecolabel européen, Green Globe), notre charte RSE, et l'image que nous défendons auprès de nos clients.
5. Ancrage local & sobriété
    - Dans la mesure du possible, nous privilégions les fournisseurs locaux (établis à moins de 160 km en accord avec l'Ecolabel européen) et les produits durables et sobres, en lien avec nos valeurs d'hospitalité singulière.

2.3 À QUOI S'ENGAGENT LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS UNE DÉCISION D'ACHAT

Tous les collaborateurs impliqués dans une décision d'achat (direction d'hôtel, gouvernance, F&B, réception…) s'engagent à :

- Respecter les procédures en vigueur (cf. partie 3 et 5).
- Passer prioritairement par la plateforme Astore pour les besoins récurrents si les produits disponibles répondent aux exigences de cette charte.
- Documenter tout achat ponctuel ou alternatif.
- Justifier tout recours à un fournisseur non référencé (devis, critères).
- Préférer les produits durables, labellisés, locaux ou responsables.
- Refuser tout avantage personnel ou relation de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur.
- Signaler tout risque éthique ou incohérence entre produit proposé et engagement RSE.

2.4 À QUOI S'ENGAGENT NOS FOURNISSEURS

Chaque fournisseur, prestataire ou sous-traitant travaillant avec Hotels en Ville doit :

- Respecter les droits fondamentaux du travail (pas de travail forcé, pas de discrimination).
- Respecter la législation française et européenne applicable à son secteur.
- Garantir la traçabilité des produits fournis (origine, composition, labels…).

- Réduire au maximum les emballages plastiques et les produits jetables.
- Privilégier les produits locaux ou d'origine française.
- Coopérer en cas d'évaluation ou de demande d'information complémentaire.
- Ne proposer aucun avantage personnel à un collaborateur de Hotels en Ville.

3. RÉFÉRENTIELS, OUTILS ET PROCESSUS D'ACHAT

3.1 NOS RÉFÉRENTIELS DE RÉFÉRENCE

La politique d'achats responsables de Hotels en Ville s'appuie sur les cadres suivants :

- Ecolabel européen : certification de durabilité pour les hébergements touristiques, exigeant des engagements concrets sur l'impact des produits achetés, la gestion des déchets, la traçabilité et l'utilisation des ressources.
- Green Globe : référentiel RSE spécifique au secteur hôtelier international, incluant des critères de gestion responsable des achats, de réduction des émissions, et de soutien aux économies locales.
- Charte éthique et RSE de Hotels en Ville : référence interne fondée sur nos valeurs d'hospitalité responsable, à laquelle tous les fournisseurs doivent adhérer.

3.2 NOS OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

1. Plateforme Astore : outil de référence

Astore est la plateforme centrale d'approvisionnement promue par Hotels en Ville auprès de ses directeurs d'hôtel.
Elle est recommandée pour les achats récurrents, car elle permet de :

- centraliser les commandes et les rendre traçables ;
- maîtriser les coûts par la mutualisation ;
- faciliter l'accès à des fournisseurs référencés et vérifiés ;
- filtrer les produits selon des critères RSE.

Filtres Astore utiles à la politique HEV :

- Labels environnementaux : conformité à l'Ecolabel européen et Green Globe.
- Origine régionale ou locale : produits issus de votre région ou à moins de 160 km.
- Signes officiels de qualité : AOP, Label Rouge, Agriculture Biologique…
- Absence de plastique à usage unique.
- Conditionnements responsables : vrac, rechargeable, grand format.

- Gestion des déchets : produits recyclables, biodégradables.
- Produits concentrés ou éco-rechargeables.

Les directeurs d'hôtel sont invités à privilégier ces filtres au moment de toute commande, afin de garantir la cohérence entre les pratiques d'achat et les engagements RSE de l'établissement.

3.3 PROCESSUS D'ACHAT PAR TYPE DE BESOIN

Les décisions d'achat suivent trois logiques distinctes selon l'urgence et la récurrence :

Achat urgent

- Choix libre du fournisseur, uniquement pour répondre à l'urgence.
- Exonération temporaire des critères RSE (si urgence justifiée).
- Validation a posteriori par la direction HEV.

Achat ponctuel

- Analyse du besoin.
- Recherche sur Astore pour identifier des fournisseurs qui puissent répondre au besoin.
- Dans le cas contraire, recherche externe + demande de plusieurs devis.
- Évaluation du fournisseur à l'aide de la checklist RSE (Partie 5).
- Validation du devis par HEV avant commande si le montant s'y prête.

Achat récurrent

- Passage systématique par Astore, sauf justification contraire (ex. achats chez les commerçants du quartier proposant des produits différenciants, valorisés par les clients et en accord avec les budgets).
- Utilisation des filtres RSE recommandés.
- Suivi de la régularité des commandes et de la performance fournisseur (qualité, réactivité, conformité RSE…).

4. ATTENTES RÉCIPROQUES VIS-A-VIS DE NOS FOURNISSEURS

Nous considérons la relation fournisseur comme un partenariat à long terme, fondé sur le dialogue, la transparence et l'engagement mutuel. Pour cela, nous formulons des attentes claires, et nous nous engageons également à agir de manière responsable et cohérente.

4.1 CE QUE NOUS ATTENDONS DE NOS FOURNISSEURS

Engagements éthiques et sociaux :

- Respect des droits fondamentaux au travail (interdiction du travail forcé, travail des enfants, discriminations…).
- Garantie de conditions de travail décentes tout au long de la chaîne de production.
- Refus de toute forme de corruption, fraude ou conflit d'intérêt.
- Inclusion de leurs propres sous-traitants dans une démarche responsable.

Engagements environnementaux :

- Fourniture de produits ou services à faible impact écologique, certifié si possible.
- Réduction des déchets, des plastiques à usage unique, et des emballages non recyclables.
- Priorité aux produits locaux (≤160 km) et issus de filières durables.
- Capacité à adapter les volumes, conditionnements et fréquences pour réduire le gaspillage et l'empreinte logistique.

Engagements relationnels :

- Coopération ouverte pour toute demande d'information RSE.
- Réactivité en cas de dysfonctionnement ou d'incohérence avec les engagements de Hotels en Ville.
- Disponibilité pour participer à des actions de formation, de co-construction ou d'amélioration continue.

4.2 CE QUE HOTELS EN VILLE S'ENGAGE À FAIRE

Engagements de transparence :

- Définir des critères d'évaluation clairs, proportionnés et accessibles.
- Expliquer les exigences RSE, en lien avec nos labels (Ecolabel, Green Globe…).
- Partager les objectifs de progrès et permettre aux fournisseurs d'y contribuer.

Engagements de loyauté :

- Payer dans les délais convenus.
- Éviter les changements brutaux de volume ou de délai sans concertation.
- Préférer les fournisseurs engagés dans la durée, à condition de progression régulière.

Engagements de soutien :

- Intégrer progressivement les fournisseurs dans nos projets de transition écologique.
- Fournir des outils de compréhension (checklists, documents de référence, retours d'expérience).
- Valoriser les pratiques exemplaires dans nos communications internes et externes.

4.3 POINTS DE VIGILANCE CONTRACTUELLE

- Une charte fournisseur pourra être signée par tout nouveau partenaire.
- Des revues annuelles pourront être organisées avec les fournisseurs récurrents.
- En cas de manquement grave ou répété, HEV se réserve le droit de rompre la relation commerciale.

5. CHECK-LISTS D'ÉVALUATION PAR TYPE D'ACHAT

(À systématiser pour les achats récurrents, à utiliser pour toute commande ponctuelle importante ou tout nouveau fournisseur)

5.1 CHECK-LIST – PRODUITS DE PETIT-DÉJEUNER

- Produit local (< 160 km).
- Produit de saison (si périssable).
- Produit certifié (AB, Eurofeuille (label bio de l'UE), AOP (Appellation d'origine protégée, MSC (pêche durable)…).
- Emballage recyclable / réutilisable / aucun emballage.
- Conditionnement adapté à la fréquentation.
- Pas de plastique à usage unique.
- Alternative végétale ou sans allergène disponible.
- Origine équitable (si produit sensible : thé, café, cacao…).
- Possibilité d'ajuster les volumes et la fréquence de livraison.
- Traçabilité claire sur la provenance.

5.2 CHECK-LIST – PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE

- Label officiel de type I au sens de la norme ISO 14024 (Écolabel Européen, Nordic Swan…) pour être compatible avec la certification Ecolabel européen.
- Biodégradabilité > 90 %.
- Sans substance controversée (CMR, allergènes, phosphates…).
- Format concentré ou rechargeable.
- Emballage recyclable ou recyclé.
- Fournisseur local.
- Fiches techniques fournies en français.
- Usage formé et maîtrisé par les équipes.

5.3 CHECK-LIST – LINGE ET BLANCHISSERIE

- Tissus certifiés (OEKO-TEX, coton bio…).
- Origine locale ou nationale si possible.
- Service de location / rotation existant.
- Réparabilité ou circuit de seconde vie.
- Fréquence de livraison optimisable.
- Respect des critères Ecolabel (durée de vie, lavage…).

5.4 CHECK-LIST – MOBILIER, DÉCORATION, ÉQUIPEMENTS

- Mobilier issu du réemploi ou de l'upcycling.
- Fabrication locale ou artisanale.
- Matières certifiées (FSC, PEFC, recyclées…).
- Conception durable / démontable / réparable.
- Traçabilité sur l'origine des matériaux.
- Style aligné avec le concept de l'hôtel.
- Livraison groupée ou responsable.
- Intégration dans la démarche artistique et narrative du lieu.

5.5 CHECK-LIST - POUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES / ÉLECTROMENAGERS

- Appareils à haute efficacité énergétique (minimum classe A).
- Marque ou fabricant engagé dans une démarche RSE ou d'éco-conception Garantie longue durée (minimum 3 ans) et réparabilité garantie.
- Consommation énergétique mesurée sur l'ensemble du cycle de vie.
- Présence d'un mode éco ou d'un réglage basse consommation.
- Possibilité de mise à jour logicielle ou technique (ex. : bornes connectées, écrans…).
- Documentation technique claire et conforme aux normes européennes.
- Collecte ou reprise de l'ancien équipement (limitation des déchets DEEE).

6. RISQUES À PRÉVENIR (ISSUS DE L'ATELIER HEV)

- Choisir un fournisseur par confort ou habitude, sans le réévaluer.
- Maintenir en place un produit ou un service en contradiction avec les engagements RSE (ex. : plastique, gaspillage, doublon inutile…).
- Travailler avec des prestataires ou influenceurs dont l'image est incompatible avec celle de HEV.
- Exclure des critères sociaux ou éthiques pour des raisons de facilité.
- Ne pas ajuster les quantités ou fréquences, au détriment de la planète ou de la rentabilité.
- Omettre de documenter une commande ponctuelle et significative hors Astore (pour les commandes de faible valeur, le respect de l'esprit de cette charte sera suffisant).
- Détourner la politique pour faire passer des achats personnels, de complaisance ou non justifiables.

7. GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

7.1 RESPONSABILITES CLÉS

- Direction des Opérations : Supervise la mise en œuvre de la politique d'achats responsables au sein des établissements.
- Direction RSE : Élabore les référentiels, forme les équipes et assure le suivi des indicateurs.
- Direction de l'hôtel : Coordonnent les achats au niveau des hôtels, veillent à l'application des procédures et remontent les informations pertinentes.

7.2 OUTILS DE PILOTAGE

- Plateforme Astore : Centralise les achats, offre des filtres RSE (labels, origine, emballage) et permet un suivi détaillé des commandes.
- Tableaux de bord RSE : Suivent les indicateurs clés, identifient les écarts et facilitent la prise de décision.
- Revues périodiques : Analysent les performances, ajustent les stratégies et partagent les bonnes pratiques.

7.3 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPI) POUR LES ACHATS RESPONSABLES

Inspirés des recommandations de l'Observatoire des Achats Responsables (ObsAR) et adaptés au contexte de Hotels en Ville, les indicateurs suivants sont proposés :

A. Indicateurs environnementaux

- Part des achats avec label environnemental : Pourcentage des achats certifiés (Ecolabel, Bio, etc.).
- Réduction des emballages plastiques : Taux de diminution des emballages plastiques à usage unique.
- Achats locaux : Pourcentage des produits achetés provenant de fournisseurs situés à moins de 160 km.

B. Indicateurs sociaux et éthiques

- Achats auprès d'ESAT ou entreprises adaptées : Part des achats réalisés auprès de structures favorisant l'insertion professionnelle.
- Fournisseurs ayant une certification RSE ou entreprises à Mission : Nombre de fournisseurs ayant obtenu une certification RSE ou relevant du statut de société à mission.
- Plans d'action RSE avec les fournisseurs : Nombre de plans d'amélioration mis en place conjointement avec les fournisseurs.

C. Indicateurs économiques et de gouvernance

- Consultations auprès des fournisseurs et prestataires intégrant des critères RSE : Pourcentage des appels d'offres réalisés par les hôtels ou Hotels en Ville incluant des critères environnementaux ou sociaux en accord avec la présente politique.
- Achats réalisés via Astore : Part des achats effectués par l'intermédiaire de la plateforme Astore.
- Formations aux achats responsables : Nombre de directeurs formés aux principes des achats responsables.

7.4 SUIVI ET TRANSPARENCE

- Des revues régulières seront menées sur les dépenses, la provenance et la conformité des achats.
- Les hôtels certifiés Ecolabel ou Green Globe doivent documenter leurs achats responsables pour les audits.
- Une veille est assurée pour intégrer de nouveaux fournisseurs engagés ou innovants.

CONTACT

Toute question, alerte ou suggestion peut être adressée à : achats@hotelsenville.com.